FEUILLETON DU 30 DECEMBRE. — N. 10.

LA COMTESSE DE CHARNY

La reine balbutia quelques mots inintelligibles.

— Comtesse, dit le roi, vous avez raison, on cherchera tout cela demain, et l'on vous logera du mieux qu'il sera possible.

La comtesse salua respectueusement le roi et la reine, et Mme Elisabeth, et sortit précédée par un valet de pied.

Le roi la suivit un instant des yeux, tenant sa fourchette suspendue à la hauteur de sa bouche.

— C'est en vérité une charmante créature que cette femme, dit-il, et que monsieur le comte de Charny est heureux d'avoir trouvé un pareil phénix à la cour.

La reine se renversa sur le dos de son fauteuil pour cacher sa pâleur, non pas au roi, qui ne l'eût point vue, mais à Mme Elisabeth, qui s'en fût effrayée.

Elle était près de se trouver mal.

VI

Les quatre bougies

Aussi, dès que les enfants eurent mangé, la reine demanda-t-elle au roi la permission de rentrer dans sa chambre.

— Bien volontiers, madame, dit le roi, car vous devez être fatiguée : seulement, comme il est impossible que vous n'ayez pas faim d'ici à demain, faites-vous préparer un en cas.

La reine, sans répondre au roi, sortit emmenant ses deux enfants.

Le roi resta à table pour achever son souper ; madame Elisabeth, dont la vulgarité même du roi en certaines occasions ne pouvait altérer le dévouement, demeura près du roi pour lui rendre les petits soins qui échappent aux domestiques les mieux dressés.

La reine une fois dans sa chambre respira ; aucune de ses femmes ne l'avait suivie, la reine leur ayant ordonné de ne point quitter Versailles qu'elles n'eussent reçu un avis.

Elle s'occupa donc de chercher un grand canapé ou un grand fauteuil pour elle-même ; comptant coucher les deux enfants dans son lit.

Le petit dauphin dormait déjà. A peine le pauvre enfant avait-il apaisé sa faim, que le sommeil l'avait pris.

Madame Royale ne dormait pas, et, s'il eût fallu, n'eût pas dormi de la nuit. Il y avait beaucoup de la reine dans madame Royale ; aussi, le petit prince déposé dans un fauteuil, madame Royale et la reine se mirent-elles en quête des ressources qu'ils pouvaient trouver.

La reine s'approcha d'abord d'une porte ; elle allait l'ouvrir lorsque, de l'autre côté de cette porte, elle entendit un léger bruit : elle écouta et entendit un second soupir : elle se baissa à la hauteur de la serrure et, par le trou de la clé, aperçut Andrée à genoux sur une chaise basse et priant.

Elle recula sur la pointe du pied et regardant toujours cette porte avec une étrange expression de douleur.

En face de cette porte, il y en avait une autre : la reine l'ouvrit et se trouva dans une chambre doucement chauffée et éclairée par une veilleuse, à la lueur de laquelle, avec un tressaillement de joie, elle aperçut deux lits frais et blancs comme deux autels : alors son cœur se dégonfla, une larme vint mouiller sa paupière aride et brûlée.

— Oh ! Weber, Weber, murmura-t-elle, la reine a dit au roi qu'il était malheureux *qu'on ne pût pas faire de toi un ministre*, mais la mère te dit à toi que tu mérites mieux que cela !Puis, comme le petite dauphin dormait, elle voulut commencer par mettre madame Royale au lit, mais celle-ci, avec le respect qu'elle avait toujours eu pour sa mère, lui demanda la permission de l'aider, afin qu'elle-même, à son tour, pût se mettre au lit plus promptement.

La reine sourit tristement : sa fille pensait qu'elle pourrait dormir après une pareille nuit d'angoisses, après une pareille journée d'humiliations ; elle voulut la laisser dans cette douce croyance.

On commença donc par coucher monsieur le dauphin ; puis madame Royale, selon son habitude, se mit à genoux et fit sa prière au pied de son lit.

— Il me semble que ta prière dure plus longtemps que d'habitude, Thérèse, dit la reine à la jeune princesse.

— C'est que mon frère s'est endormi sans songer à faire la sienne. Pauvre enfant ! dit *madame Royale, et comme chaque soir il* était accoutumé à prier pour vous et pour le roi, je dis sa petite prière après la mienne, afin qu'il ne manque rien à ce que nous avons à demander à Dieu.

La reine prit madame Royale et la pressa sur son cœur. Cette source de larmes déjà ouverte par les soins du bon Weber et ravivée par la piété de madame Royale, s'élança de ses yeux vive et abondante, et des pleurs profondément trites, mais sans amertume, conlèrent de ses yeux.

Elle resta près du lit de madame Royale debout et immobile comme l'ange de la maternité, jusqu'au moment où elle vit se fermer les yeux de la jeunep rincesse, jusqu'au moment où elle sentit se détendre, relâchés par le sommeil, les muscles de ces mains qui serraient les siennes avec un si tendre et si profond amour filial.

Alors, elle posa doucement les mains de sa fille près d'elle, les recouvrit du drap, afin qu'elle ne souffrît pas du froid si la chambre se rafraîchissait pendant la nuit ; puis, posant sur le front endormi de la future martyre un baiser léger comme un souffle et doux comme un rêve, elle rentra dans sa chambre.

Cette chambre était éclairée par un candélabre portant quatre bougies.

Ce candélabre était posé sur une table.

Cette table était recouverte d'un tapis rouge.

La reine alla s'asseoir devant cette table et, les yeux fixés, elle laissa tomber ses deux poings fermés sans voir autre chose que ce tapis rouge étendu devant elle.

Deux ou trois fois elle secoua machinalement la tête à ce sanglant reflet ; il lui semblait que ses yeux s'injectaient de sang, que ses tempes battaient la fièvre et que ses oreilles bruissaient.

Puis, comme dans un brouillard nouveau, toute sa vie repassait devant elle.

Elle se rappelait qu'elle était née le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne, qui avait tué plus de cinquante mille personnes et renversé deux cents églises.

Elle se rappelait que dans la première chambre où elle avait couché, à Strasbourg, la tapisserie représentait le massacre des Innocents ; et cette même nuit, à la lueur vacillante de la veilleuse, il lui avait semblé que le sang coulait des plaies de tous ces pauvres enfants, tandis que la figure des massacreurs prit une expression si terrible qu'épouvantée, elle avait appelé au secours et avait ordonné que l'on partît avec l'aube naissante de cette ville, qui devait lui laisser un si triste souvenir de la première nuit qu'elle avait passée en France.

Elle se rappelait qu'en continuant son chemin vers Paris, elle s'était arrêtée dans la maison du baron de Taverney, que là elle avait rencontré pour la première fois ce misérable Cagliostro, qui avait eu depuis l'affaire du Collier une si terrible influence sur sa destinée, et que dans cette halte, si présente à sa mémoire qu'il lui semblait que cet événement fût de la veille, quoique depuis cet événement vingt ans s'étaient écoulés, il lui avait, sur ses instances, fait voir dans une carafe quelque chose de monstrueux, une machine de mort terrible et inconnue, et au bas de cette machine, une tête roulant détachée du corps, et qui n'était autre que la sienne.

Elle se rappelait que Mme Lebrun avait fait son portrait, portrait charmant de jeune femme belle et heureuse encore ! elle lui avait, par mégarde sans doute, mais présage terrible, donné la pose que madame d'Angleterre, la femme de Charles Ier, a dans son portrait.

Elle se rappelait que le jour où pour la première fois elle entrait à Versailles, au moment où, descendue de sa voiture, elle mettait le pied sur le funèbre pavage de cette cour de marbre où la veille elle avait vu couler tant de sang, un terrible coup de tonnerre avait retenti pendant la chute de la foudre qui avait sillonné l'air à sa gauche, et tout cela d'une si effrayante façon que le maréchal de Richelieu, qui n'était pas facile à effrayer cependant, avait secoué la tête en disant : Un mauvais présage.

Et elle se rappelait tout cela, en voyant tourbillonner devant ses yeux cette vapeur rougeâtre qui lui semblait devenue plus épaisse.

Cette espèce d'assombrissement était si sensible que la reine leva les yeux jusqu'au candélabre et s'aperçut que, sans motif aucun, une des bougies venait de s'éteindre.

Elle tressaillit, la bougie fumait encore et rien ne donnait une cause à cette extinction.

Tandis qu'elle regardait le candélabre avec étonnement, il lui sembla que la bougie voisine de la bougie éteinte pâlissait lentement, et peu à peu la flamme, de blanche devenait rouge et de rouge bleuâtre, puis la flamme s'anima et s'alongea, puis elle sembla quitter la mèche et s'envoler, puis enfin elle se balança un instant comme agitée par une haleine invisible, puis elle s'éteignit.

La reine avait regardé l'agonie de cette bougie avec des yeux hagards ; sa poitrine haletant de plus en plus, ses mains étendues se rapprochaient du candélabre au fur et à mesure que la bougie allait expirant ; enfin, quand elle s'était éteinte, elle avait fermé les eux, s'était renversée en arrière sur son fauteuil et avait passé ses mains sur son front, qu'elle avait trouvé ruisselant de sueur ; elle était restée ainsi les yeux fermés pendant dix minutes à peu près, et quand elle les avait rouverts, elle s'était aperçue avec terreur que la lumière de la troisième bougie commençait à s'altérer comme celle des deux premières.

Marie-Antoinette crut d'abord que c'était un rêve et qu'elle était sous le poids de quelque hallucination fatale ; elle essaya de se lever, mais il lui sembla qu'elle était enchaînée sur son fauteuil ; elle essaya d'appeler madame Royale que, dix minutes avant, elle n'eût pas réveillée pour une seconde couronne, *mais sa voix s'éteignit dans sa gorge* ; elle essaya de tourner la tête, mais sa tête resta fixe et immobile, comme si cette *troisième bougie mourante* eut attiré à elle son regard et son haleine.

(A suivre.) Alexandre DUMAS.

---

tin Lespagnol, place Gambetta, 28. — Marcel Legrand, cité numéro 3 de Liévin, 191. — Jules Duriez, rue Gramme, 30. — Arthur Ryckaert, rue Viala, 447.— Kléber Lamotte, cité numéro 3 de Liévin, 238.

Décès. — Fernand Bonduel, 2 ans, rue d'Artois, 37.

SALLAUMINES

ATTELAGE RENVERSE. — Un camion de brasseur, d'Annay, conduit par Charles Casier et Augustin Bailly, débouchait l'autre soir de la route d'Avion dans la rue de Douai lorsque le cheval d'une voiture qui se trouvait arrêtée au coin, se mit en travers du pavé.

Heurté par le lourd véhicule, le cheval fut renversé, de même que la charrette à laquelle il était attelé et qui appartient à M. Dubois. Tout s'est borné à des dégâts matériels.

De l'enquête à laquelle s'est livrée la gendarmerie que d'une part la lanterne de la charrette n'était pas allumée, et que de l'autre le déplacement du cheval est la cause principale de l'accident.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

DOUCEUR EVANGELIQUE. — Un jeune garçon de 14 ans, Henri Cogez, conduisait un char à bancs sur la route de Fouquières à Billy-Montigny, lorsqu'arrivé au passage à niveau des mines, le cheval refusa d'avancer.

Le jeune homme descendit, prit le cheval à la bride et se mit à lui prodiguer les encouragements *usités en pareil cas*, c'est-à-dire à jurer comme un vieux charretier et à profaner hors de propos le sacré nom de Dieu.

Vint à passer un prêtre qui prit pour lui ces discours, se croyant peut-être, comme feu Nabuchodonosor, changé en bête. Le doux ministre du Seigneur se précipita sur le jeune Coyez, le prit à la gorge et le secoua d'importance, ne le lâchant qu'après l'avoir à demi étranglé. Le gamin, encore tout abasourdi de son aventure retourna à Fouquières et raconta la chose à son père.

Le lendemain, précisément, celui-ci vit passer devant sa porte le vobiscum en question. Il l'interpella et lui demanda compte de sa conduite. « Votre fils m'a insulté, dit cet apôtre de la douceur et de la charité chrétienne et je lui ai donné une correction. »

M. Coyez père lui fit observer que nul n'avait le droit de se faire justice soi-même, et il termina par un salutaire avertissement : « En tout cas, dit-il, ne vous avisez pas de *recommencer*, parce que ce ne serait pas le même prix et vous auriez affaire à moi. »

L'altercation avait provoqué un rassemblement d'une trentaine de personnes qui n'étaient pas précisément très bien disposées en faveur du saint homme. Aussi celui-ci ne se le fit-il pas dire deux fois. Il retroussa sa soutane et fila comme un zèbre, par la route de la Brasserie, sans demander son reste.

VOL DE BOIS. — A la suite d'une enquête faite par la gendarmerie, procès-verbal a été dressé à la charge d'Hippolyte C... qui a pris deux planches dans le chantier de terrassement de la Compagnie des mines de Dourges. C... a vainement allégué pour sa défense que le chef de ce chantier l'avait autorisé à enlever ces planches.

AUCHEL

RIXE GRAVE. — Le jeune Cordier qui demeure chez ses parents, cabaretiers rue d'Houdain, a dans une rixe reçu dans la cuisse droite un coup de couteau qui lui a tranché une artère. L'état du blessé est assez grave.

SOCIETE DE LIBRE-PENSEE « LES DROITS DE L'HOMME ». — Les funérailles du sociétaire regretté, Lebrun Elisée, de Marles, ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de monde.

Au cimetière, M. Lenfant Alcide, délégué du numéro 5, vice-président des « Droits de l'Homme », a dit un dernier adieu au nom de la Société.

M. Gamelin Alphonse, délégué du numéro 3 a parlé à titre d'ami du défunt et M. Cadot, de Bruay, au nom du Syndicat.

Une quête faite à la sortie du cimetière a produit la somme de 25 fr. 40 qui a été remise à la veuve.

NŒUX-LES-MINES

MORTEL ACCIDENT DE MINE. — Voir aux Informations régionales.

HINGES

UN NOYE. — Le jeune Victor Héringhel, dont nous avons annoncé la disparition, sous le nom de Victor Lamiaux, vient d'être retiré du canal.

BULLY

DANS LES BASSES-COURS. — La nuit on a enlevé 10 poules et 7 lapins chez M. Emile Pirckher, ingénieur aux mines de Béthune, rue de la Mine, à Bully. En outre on a enlevé une pelisse appartenant au cocher de M. Jules Pecqueur.

HENIN-LIETARD

LES GNONS. — A la suite d'une discussion survenue à propos de l'application d'une amende à l'occasion du travail, un sieur Ernest G... s'est livré à des voies de fait sur *le sieur Fernand T..., surveillant aux fours* à coke des mines de Dourges. Celui-ci a riposté par un coup de bidon.

Procès-verbal de l'incident a été dressé par la gendarmerie.

CARVIN

PARTI SOCIALISTE. — La réunion du groupe du Parti socialiste de Carvin qui devait avoir lieu le mardi 31 décembre est remise à une date ultérieure par suite de l'absence ce jour-là du citoyen Cordier.

BRUAY

TOUJOURS BALLIGAND. — Notre concitoyen de triste mémoire n'aime pas que le silence se fasse longtemps sur lui, et il est à peine sorti de prison qu'il se fait coffrer de nouveau comme à plaisir.

Ayant voulu, dernièrement, à Béthune, entamer conversation avec des détenus, retour du Palais de Justice, les gendarmes s'y opposèrent ; Balligand injuria alors ceux-ci qui durent le mettre en état d'arrestation.

A l'audience de jeudi, le tribunal de Béthune qui infligeait une condamnation à 3 mois de prison.

C'est peut-être ce qu'il cherchait pour passer l'hiver à l'abri du froid et de la faim.

Tribune Minière

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

SECTION DE CARVIN

AVIS. — Les membres de la commission de contrôle, de la commission administrative et les délégués détenteurs de timbres, sont informés que les réunions qui devaient avoir lieu le mardi 31 décembre, n'auront pas lieu, le citoyen Cordier étant obligé de s'absenter.

Elles auront lieu à une date ultérieure, dont ils seront avisés.

SECTION D'HENIN-LIETARD

CONVOCATION. — Les délégués de la section sont convoqués pour mardi, à sept heures du soir, au siège de la société.

Affaire très urgente.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND-THEATRE DE LILLE

Lundi 30 décembre, représentation extraordinaire composée de :

1. LES MISERABLES, drame en 9 tableaux, de Victor Hugo.
2. LES FETARDS, opérette en quatre actes, de Victor Roger.

Bureaux à cinq heures et demie ; rideau à six heures.

TAVERNE CHARLES 16, Vx Marché aux Poulets, 16 Kochelbrau et Bock royal
Soupers, Plats chauds apr. spectacle, Choucroute

THEATRE-KURSAAL DE LILLE

Ce soir lundi, à huit heures et demie, continuation des représentations du gros succès, LE MAJOR IPECA, vaudeville militaire en trois actes.

Le spectacle commencera par UN CORDON A LA PATTE, vaudeville en un acte.

— *Nous aurons très prochainement*, la bonne fortune d'une excellente soirée, M. Albert Chartier, l'impresario avantageusement connu, ayant racheté le droit exclusif de MADAME SANS-GENE.

Nous annoncerons bientôt la date fixe de cette représentation sensationnelle.

BRASSERIE UNIVERSELLE (Casino des Familles. — M. Ch Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre Lille. — Tous les jours en matinée et en soirée, grand spectacle-concert Au programme : Les 4 Brandonis, acrobates au tapis deux dames, deux messieurs ; La Nadia, ses chiens et son angora ; Les 3 Carlos, gymnastes ; Harryso, chanteur à voix, de Parisiana ; Parroff and Terra, équilibristes ; Cohen et son cheval savant Mignon ; Les 3 Theilags, excentriques ; Miarka et Desky ; Mlle Louise Permané, fil de Feriste ; Mlle Laure Balzac, chanteuse de genre.

Prochainement, nouveaux débuts.

Chaque représentation, deux grandes séances de cinématographe, l'Universel Cinéma. Toutes dernières nouveautés.

M. Boucher informe le public que des matinées ont lieu tous les jours de 4 à 7 heures. — Entrée libre. — Dimanches et fêtes : entrée 0,50 *Brasserie Universelle*, Restaurant de 1er ordre Cuisine soignée. Plat du jour : 75 centimes, Plat du soir : un franc.

Carmelli et Cinéma gratis tous l. j. : Galeries Lilloises

Contre la constipation
LA SCAVULINE

Cette triste maladie de tous les âges est combattue victorieusement par la Scavuline, purgatif-laxatif, en dragées sans goût, sans odeur. Grâce à elle, M. Favrin, instituteur, 1, Montées des Epies, à Lyon, s'en est débarrassé.

« Atteint de constipation depuis bon nombre d'années, j'ai fait usage de beaucoup de purgatifs, n'obtenant toujours qu'un soulagement momentané. J'ai enfin essayé la Scavuline et j'ai été enchanté de ses effets. Ce purgatif-laxatif se recommande, en effet, de deux avantages fort appréciables : usage facile et action durable. »

La Scavuline est en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boite, nombreuses purgations.

A L'OFFICIEL

L'« *Officiel* » publie des décrets autorisant la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Bourbourg, Avesnes, Armentières, Estaires, Hazebrouck, Merville.

Bulletin Orphéonique

LA Ve FETE FEDERALE DES MUSIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Le Comité organisateur de la Ve Fête Fédérale des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais *qui doit se tenir à Douai, en* 1908 s'est réuni jeudi soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hanotte, adjoint au Maire, Président de la Commission des Fêtes Municipales.

Assistaient à la réunion, le Président de la Fédération, MM. Cuelenaère, membre du Comité de Direction et Baligand, délégué de l'arrondissement de Douai, ainsi que MM. Ansart, Lefebvre père, Copin Pierache, Devred et Flament, membres de la Commission des fêtes publiques ; d'Hooghe, président et Henri Lefebvre, fils, des Mélomanes Douaisiens, Jouvenet et Cambray de l'Harmonie Municipale, Lecas, sous-chef de l'Orphéon « La Lyre », Bailleux et Ladureau de la Fanfare des Sapeurs-Pompiers, M. Collier, secrétaire général de la Mairie.

M. Hanotte, a, en ouvrant la séance, souhaité la bienvenue au Président de la Fédération, l'assurant que la population douaisienne est disposée à bien accueillir les musiciens qui assisteront au Congrès et à la Fête Fédérale projetée, ajoutant que de son côté, la Municipalité ne reculera devant aucun sacrifice pour rendre cette manifestation aussi brillante que possible.

Le Président a répondu en remerciant M. Hanotte des bons sentiments par lui exprimés à l'adresse de la Fédération, puis il a salué les Membres présents au nom des 746 société fédérées, les assurant que le Comité de la Fédération ne négligera rien pour, se tenant, en dehors de toutes questions politiques, faire de la Fête du 12 juillet, une fête digne, tout à la fois de la laborieuse cité douaisienne et de la Fédération.

La discussion s'est ensuite ouverte.

La date du 12 juillet, choisie par le Conseil Municipal a été ratifiée, tout en regrettant que la proximité des élections municipales ne permette pas de maintenir celle des fêtes de la Pentecôte dont il avait été parlé.

Un grand Festival Fédéral a été décidé, le règlement a été longuement discuté et approuvé.

Ce règlement contient des innovations que les sociétés apprécieront. Ne pouvant ici les énumérer toutes, disons qu'il n'y aura pas de revue, afin d'abréger le stationnement des sociétés, que des primes importantes seront tirées au sort, que la principale sera de 1.500 francs, que les sociétaires présents au Festival auront droit à des primes individuelles qui s'élèvent à 2.500 francs.

Les primes individuelles ayant pour but de stimuler l'assiduité aux répétitions, il sera adressé aux sociétés adhérentes à la date du 12 avril 1908, soit 3 mois avant le Festival, autant de fois 30 billets de tombola qu'elles auront déclaré de sociétaires sur leurs feuilles d'adhésions. La distribution se fera comme bon semblera aux sociétés, aux répétitions et sections faites en vue du Festival.

Le règlement porte certaines conditions pour le tirage, dont les sociétés feront bien de se pénétrer.

Il y aura aussi des primes d'adhésions, rapides, de rassemblement et une tombola spéciale sera offerte aux chefs des sociétés fédérées.

Nous reparlerons longuement de cette fête qui promet d'être la plus brillante de l'année 1908.

ANÉMIE PALES COULEURS EN 20 JOURS GUERISON RADICALE et INFAILLIBLE par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
GUINET, Pharmacien, 1, Rue Saulnier, PARIS. Toutes Phies. Broch. franco

L'ART de GUÉRIR
Une Lecture nécessaire.

Demandez le Journal de Médecine Française qui indique le moyen pour guérir la faiblesse nerveuse, les Maladies de l'Estomac, du Cœur, le Rhumatisme, les Douleurs, etc. Envoi gratuit sur demande adressée 19, rue de la Pépinière, à Paris.

FAITES tous les jours LE REPAS du MATIN AU RÉNOVATEUR VIGOR GRANULÉ
LE PLUS NATUREL LE PLUS SAIN DE TOUS LES ALIMENTS
CHEZ TOUS LES ÉPICIERS 2'50 la Boîte
Dépôt : 13, Rue Duperré PARIS

VIENT DE PARAITRE : LA SURDITÉ EST VAINCUE
Sous ce titre, le journal *La Médecine des Sens* publie une étude sensationnelle sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la surdité, la dureté de l'ouïe, les écoulements, les bourdonnements d'oreilles. Envoi gratuit du journal à toute demande adressée au Directeur, 19, rue de la Pépinière, à Paris.

LA PHTISIE ET LES MALADIES DE POITRINE
Dans une étude du plus haut intérêt, le *Journal des Forces vitales* signale en ce moment une nouvelle méthode qui guérit la Phtisie, l'Emphysème, la Bronchite, l'Asthme, le Catarrhe et toutes les maladies des voies respiratoires. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée au Directeur de l'Institut de Régénération, 37, rue Labruyère, à Paris.

DEMANDEZ UN "DUBONNET"
VIN TONIQUE AU QUINQUINA
GRAND PRIX 1900

Chronique des Sports

AUTOMOBILISME

Indépendamment de l'épreuve de gros « poids lourds » qu'organise l'A. C. F. pour le mois de mai prochain, il y aura dans le premier trimestre de 1908 un concours de petits « poids lourds », réservé aux véhicules de 8 à 14 chevaux pouvant transporter des charges utiles de 400 à 1.200 kilos à une vitesse moyenne de 18 à 30 kilomètres à l'heure en pleine charge. Ces véhicules s'appliquent surtout au transport des colis postaux, services de livraison, petit camionnage et services de ville.

Les concurrents devront charger, trans*porter et décharger leurs marchandises* comme ils auraient à les charger, transporter et décharger au cours d'un service utilitaire.

FOOT-BALL

A BRUAY

L'Union Sportive Bruaysienne organise pour la fin de janvier, avec le concours du Comité du Nord de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques, un cross interclub et individuel à disputer entre tous les clubs sportifs affiliés à l'U. S. F. S. A.

Le cross-county est une course pédestre de fond, avec obstacles naturels tels que champs labourés ou autres à traverser, ruisseaux à sauter, haies ou autres clôtures à escalader, course sous-bois ; c'est en un mot, un sport qui, judicieusement poursuivi, est intéressant et surtout curieux pour les spectateurs.

L'arrivée de cette grande épreuve sera sur le terrain de football, rue de la République, derrière le jeu de paume où l'U. S. B. rencontrera ce jour-là, la première équipe du stade Roubaisien.

Nous recauserons de cette manifestation sportive dans un prochain numéro.

NOTA. — Aujourd'hui dimanche, à 2 heures et demie précises, entraînement sur ledit terrain, pour la 2e et la 3e équipe de l'U. S. B.

ACHATS Titres, coupons, matières d'or et d'argent, bijoux, etc.
PRÊTS sur titres et autres valeurs Argent immédiat. Discrétion.
LONDRES Banque MARQUAND & Cie 4 Featherstone Bdgs, W.C.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes, et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

FEDERATION du LIVRE Lille 13e Section

Le Gérant : Emile BEST.

Lille, 44, rue de Béthune

FEUILLETON DU 29 DECEMBRE.— N. 106

LES FORÇATS DE L'AMOUR

TROISIÈME PARTIE

Cette fortune qui échapperait à Mme de Luçay-Rodrigues ne lui échapperait pas à lui ; il allait la saisir, s'en emparer, l'attirer à lui d'une façon bien plus sûre.

Pour cela, il lui fallait Albine.

Il l'aurait.

Ne savait-il pas qu'elle l'aimait toujours ?

— N'était-il pas sûr qu'elle accourrait à son premier appel ?

Cette immense fortune, ces six millions laissés par M. de Larpuy, ne revenaient-ils pas à sa nièce, à Albine ?

Mme de Luçay-Rodrigues, convaincue d'assassinat sur la personne de son beau-frère, était désormais placée dans une incapacité légale ; elle ne pouvait pas hériter, malgré le testament fait en sa faveur, de l'homme qu'elle avait empoisonné. Raoul de Montal le savait bien, et il savait aussi que, le testament de M. de Larpuy étant annulé, toute cette fortune revenait à Albine, sa nièce, puisque le défunt n'avait aucun parent à un degré plus rapproché.

Il ne perdit pas un instant, — une telle convoitise l'animait qu'il brûlait déjà d'aboutir.

Après avoir réfléchi quelques instants sur le parti à prendre, sur les moyens les plus efficaces et les plus expéditifs d'arriver à son but, il écrivit à une agence de Londres, — une maison dans le genre de celle qu'avait tenue M. Pellerin à la rue Richer, et lui envoya une somme de cinq cents francs, en la priant de se mettre aussitôt à la recherche de Mme Albine de Régicis. Il donna sur elle les renseignements les plus circonstanciés, les explications les plus aptes tout à la fois à faciliter les recherches et à en hâter le plus possible le résultat. Il promettait une nouvelle somme de cinq cents francs qu'il payerait le jour où Mme de Régicis serait retrouvée et où elle partirait pour le rejoindre.

L'enquête sur le crime de Mme de Luçay-Rodrigues fut entreprise dès le second jour et *poussée hardiment*.

Tout paraissait si simple, si bien établi dans cette affaire, que le juge résolut d'en mener l'instruction à grands pas.

Dès le lendemain de son arrestation, il fit amener Mme de Luçay-Rodrigues dans son cabinet et l'interrogea longuement.

Après l'avoir lentement examinée :

— Comment vous nommez-vous ? lui *demanda-t-il*.

— Léonide Rollandin, répondit-elle. Je suis veuve de M. de Luçay-Rodrigues, un ancien officier de l'armée française.

— Depuis combien de temps êtes-vous veuve ?

— Depuis vingt-sept ans.

— Où habitiez-vous avant de venir à Rio ?

— J'étais à Paris, monsieur, répondit la superbe femme sans se décontenancer le moins du monde. J'y suis née et j'y ai toujours vécu.

— Quand êtes-vous arrivée à Rio ?

— Il y a près de sept ans.

— Pourquoi êtes-vous venue vous fixer ici ?

— Je suis venue au Brésil avec mon pauvre beau-frère, avec M. de Larpuy.

— Veuillez m'expliquer dans quelles circonstances.

— J'ai une fille qui habite Paris et qui est mariée avec M. Octave de Régicis. Je l'ai mariée il y a sept ans, et son oncle, M. de Larpuy, est venu en France pour la conduire à la mairie et à l'autel, car c'est lui — notre seul parent — qui lui tenait lieu de père. C'est dans cette circonstance qu'un lien étroit, un lien de grande affection s'est établi entre mon beau-frère et moi ; M. de Larpuy, qui m'avait toujours beaucoup aimée, qui m'avait recherchée en mariage en même temps que ma sœur, qui était veuf depuis longtemps, projetait de m'épouser.

— Vous avez préféré être sa maîtresse ? dit sèchement le magistrat.

— Monsieur, répondit Mme de Luçay-Rodrigues avec un accent presque hautain, malgré son rôle d'accusée, je n'ai pas à répondre devant vous de ma conduite privée. Je suis ici accusée d'un crime que je n'ai pas commis...

— *Bien sincèrement ? interrompit le juge.*

— Je prouverai mon innocence. Pour le moment je me bornerai à vous apprendre que j'avais juré au lit de mort de M. de Luçay-Rodrigues de ne jamais porter le nom d'un autre mari. J'avais pour M. de Larpuy une affection sincère, sans bornes, et moi que vous osez accuser de sa mort, j'aurais prolongé sa vie, si cela eût été en mon pouvoir. Voilà quelle était ma situation, monsieur. Oui, j'étais, comme vous le disiez, la maîtresse de M. de Larpuy ; j'aurais pu être sa femme si je l'avais voulu.

— Bien. Quelles étaient les maladies ordinaires de M. de Larpuy ?

— Il n'en avait aucune. Il était robuste comme un chêne, et, comme vous le savez bien, il n'a jamais eu besoin d'un médecin.

— Comment se fait-il donc que sa fin ait été si subite ?

— C'est à Dieu qui lui a envoyé le mal qu'il faut le demander. Moi, je n'avais pour lutter contre lui que mon amour et, s'il l'eût pu, il aurait reculé sa dernière heure bien loin encore. — M. de Larpuy a ressenti il y a huit jours environ les premières atteintes de la fièvre jaune ; il l'a cru du moins. Pour la combattre, il s'est confié à son expérience. Il déclarait lui-même à qui voulait l'entendre que ce n'était pas la première fois que cette terrible maladie, qui fait toutes les années tant de victimes ici, essayait de mettre la main sur lui. Il lutta et la combattit, comme c'était son habitude, au moyen de purgations énergiques, qu'il composait lui-même.

— Vous étiez là quand M. de Larpuy s'administrait ces médicaments ?

— Oui, monsieur, j'étais là. Le plus souvent c'était moi qui les lui présentais sur sa demande ; c'était toujours moi qui le soignais.

— C'est vous qui les lui présentiez ?

— Presque toujours.

— Il vous a *été facile*, par conséquent, de mêler à ces breuvages médicinaux le poison que vous vous étiez procuré et qui devait, en abrégeant la vie de M. de Larpuy, vous rendre maîtresse de toute sa fortune.

— Je vous ai dit déjà, monsieur, que cette accusation était odieuse ; j'ajoute qu'elle est invraisemblable. M. de Larpuy n'a pas été empoisonné.

— L'autopsie l'a démontrée pourtant. Le poison que vous avez employé a été retrouvé dans ses organes ; sa présente a été reconnue. On l'a analysé, on le connaît.

— Tout cela est faux. M. de Larpuy est mort d'une inflammation des muqueuses des intestins, d'une sorte de typhus. Le médecin qui a constaté son décès l'a reconnu.

— Voulez-vous que je vous nomme le poison que vous avez employé ? dit le magistrat qui voulait essayer d'ébranler l'assurance si imperturbable de cette femme étrange. C'est le datura stramonium.

— Je répète, monsieur, qu'il n'y a pas eu de crime commis. M. de Larpuy était entouré de l'estime et de l'affection dévouée de tous les siens, il n'y avait pas d'assassin dans sa maison.

— Si, madame, il y avait une empoisonneuse, vous ! — Et puisque vous persistez à nier avec une telle assurance, je vais vous démontrer que je sais tout. Je ne recherche pas vos aveux pour me convaincre de votre crime ; ma conviction est faite. Elle repose sur des preuves que vous allez connaître.

— Eh bien ! voyons, monsieur ? dit encore Mme de Luçay-Rodrigues avec un aplomb superbe.

— C'est Rob-jo, le domestique nègre attaché au service de M. de Larpuy, qui vous a procuré ce poison. Il a été arrêté en même temps que vous et il a tout avoué. Il vous a remis le poison il y a quinze jours.

— C'est faux ! c'est faux !

— Vous serez confrontée avec lui et nous verrons si vous nierez encore. — Mais les preuves sont plus décisives encore ; j'en possède d'autres. — Je dois avouer que la justice a été heureuse et que la vérité n'a pas tardé à être découverte sur ce crime.

Mme de Luçay-Rodrigues parut en ce moment perdre un peu de sa superbe assurance et un certain trouble sembla l'envahir.

Déjà la révélation de l'aveu de Rob-jo l'avait surprise. Elle croyait que le nègre qu'elle avait largement payé pour disparaître était loin. C'était le seul témoin, le seul complice de son crime. Et il était déjà dans les mains de la justice ! — Il avait avoué !

Néanmoins, elle avait trouvé assez de forces dans son tempérament infernal pour répondre par un audacieux démenti à cette affirmation écrasante. Mais elle se mit à redouter tout. Il lui sembla que tout allait lui manquer quand elle entendit le juge lui dire qu'il possédait d'autres preuves plus décisives.

Elle songea au flacon qui contenait le reste du poison.

Elle aperçut sur le bureau du magistrat *un petit trousseau de clefs, les siennes.* — On les lui avait retirées lors de son arrestation.

D'un mouvement rapide, elle voulut le saisir. Il venait de lui paraître qu'une de ses clefs était absente, qu'elle avait été détachée de l'anneau d'acier qui les reliait.

Mais ce geste seul trahit son émotion et l'accusa.

— Que faites-vous ? dit le juge. — C'est cela, vous venez de vous accuser vous-même. — Vous vous êtes aperçue qu'une clef manque à ce trousseau. — Vous ne pourrez plus nier bientôt, et il vous faudra confesser votre crime.

Mme de Luçay-Rodrigues, la main sur son trousseau de clefs dont elle n'osait plus s'emparer, était pâle comme une morte.

Elle sentait ses genoux trembler et elle n'aurait pu se soutenir sur ses jambes si, *en ce moment, elle n'avait pas été assise.*

Le juge jouissait de son triomphe.

— Cette clef, dit-il, la voici !

Et il sortit de son tiroir une petite clef dorée.

— La reconnaissez-vous ?

—Les yeux largement ouverts, les regards rivés sur cette clef, Mme de Luçay-Rodrigues ne trouvait plus un mot. Elle demeurait muette, comme hébétée.

(A suivre). Marc MARIO.

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES - CHOCOLATS
LILLE, rue Nationale, 98, LILLE